

Lycéens, ils ont plaidé pour les droits de l'homme

Sincères, enthousiastes, parfois même en colère, des lycéens ont plaidé pour des causes qui leur tenaient à coeur, jeudi, au concours de plaidoyers, organisé par la Ligue des droits de l'homme.

Reportage

Jeudi, les bénévoles de la Ligue des droits de l'homme accueillent le jury du concours de plaidoyers de Saint-Lô. « **Cette année, il est exclusivement féminin, pour célébrer le 80^e anniversaire du droit de vote des femmes** », souligne Guy Paviot, président de la section Saint-Lô - Carentan.

Présidé par Amina Saadaoui, avocate du Barreau de Rennes, originaire de Saint-Lô, le jury compte deux jeunes filles parmi ses membres. Élèves en première à l'Institut, Auriane Fenie et Josepha Leboutteiller ont été lauréates en 2023 avec un plaidoyer sur l'égalité hommes-femmes dans le monde du travail.

« Il faut qu'ils y croient vraiment »

« **On y avait beaucoup travaillé, dès septembre, à la maison et au lycée, avec l'appui de notre professeur de français. On a fait énormément de recherches sur ce sujet** », explique Auriane Fenie, qui souhaite devenir ingénieure. L'expérience a été très enrichissante, confirme Josepha Leboutteiller : « **J'étais très timide et très stressée. Maintenant, je suis plus à l'aise à l'oral. C'est important de pouvoir s'exprimer et de savoir défendre un sujet.** »

Aujourd'hui, les voici de l'autre côté de la barrière, décidées à tendre une oreille bienveillante aux candidats de la 8^e édition. « **On va s'attacher au texte qu'ils auront préparé, à l'émotion qu'ils mettent dans ce qu'ils disent. Il faut qu'ils y croient vraiment et montrent qu'ils se sont vraiment intéressés au thème choisi** », remarque Auriane Fenie.

Tous les plaidoyers doivent durer cinq à dix minutes et faire référence à un ou plusieurs articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

« **Chers lycéennes et lycéens, prenez la parole ! Dénoncez, résistez, engagez-vous pour les droits de l'homme !** », lance Guy Paviot à l'assemblée, réunie dans la salle Allende. Aux premiers rangs, les candidats jettent un dernier coup d'œil à leurs plaidoyers. Mais c'est de mémoire que la plupart d'entre eux les déclament peu après.

Un plaidoyer intitulé « Manger la mort »

Mariage forcé, violences sexuelles, dérives de certaines chaînes d'information, détention et mort d'Alexeï Navalny, l'opposant de Vladimir Poutine... Les lycéens tentent de trouver les mots contre les maux de leur époque. Avec conviction, colère parfois.

C'est Guillaume Hanou, en première à Le Verrier (par ailleurs jeune correspondant pour *Ouest-France*), qui convainc le jury avec son plaidoyer intitulé « Manger la mort » sur le thème des pesticides. Il devance Maël Doré, de l'Institut, qui a plaidé pour la lutte contre la précarité menstruelle, et Priscille Chavanne de la Bourdonnais et Blanche Debeaupte, qui ont mis en lumière le sort des *Dalit* (NDLR : Intouchables) en Inde.

Les trois gagnants sont qualifiés pour la finale départementale, prévue samedi 1^{er} juin à Saint-Sauveur-Lendelin.

Emilie MICHEL.